

Baromètre du bien-être au travail 2022 : l'amélioration du pouvoir d'achat prioritaire pour 61 % des personnels

Les personnels de l'académie de Versailles se disent fiers de leur travail, satisfaits de leur vie et expriment un fort sentiment de sens et de valeur dans leur vie. Ils s'estiment souvent respectés par les élèves et soutenus entre collègues. Mais ils expriment aussi, d'une part, un fort mécontentement quant à leur rémunération, leurs perspectives de carrière ainsi que l'image de leurs métiers dans la société et, d'autre part, un épuisement au travail important.

Le bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale fait partie des sujets d'étude de la Depp depuis de nombreuses années (*encadré Pour aller plus loin*). Néanmoins, les données existantes apportent une vision parcellaire de la question : toutes les dimensions constitutives du bien-être ne sont pas documentées de façon exhaustive dans les données administratives ou données d'enquête disponibles. Par ailleurs, tous les personnels ne font pas systématiquement partie du champ couvert par les données existantes.

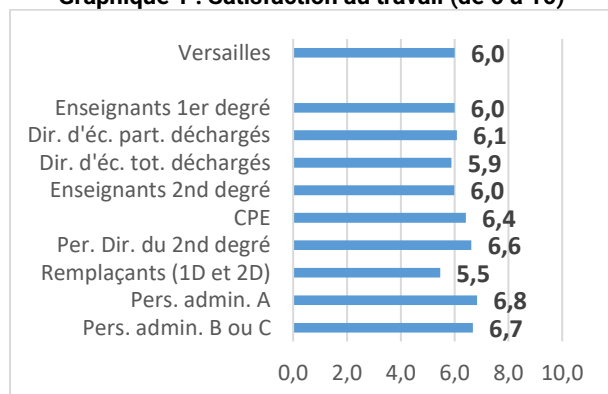
L'échantillon du Baromètre du bien-être au travail édition 2022, composé d'environ 200 000 professionnels tirés au sort, est représentatif des personnels exerçant dans des écoles ou EPLE publics ou privés sous contrat avec l'État, au niveau national (*encadré Méthodologie*).

Les échantillons ont été conçus de manière à permettre la production d'indicateurs fiables à l'échelle nationale ainsi que, à titre d'expérimentation, pour l'académie de Versailles.

Les personnels assez satisfaits et fiers de leur métier, mais mécontents de leur rémunération

Les personnels administratifs et de direction se déclarent les plus satisfaits de leur travail (*graphique 1*). Les remplaçants en sont les moins satisfaits.

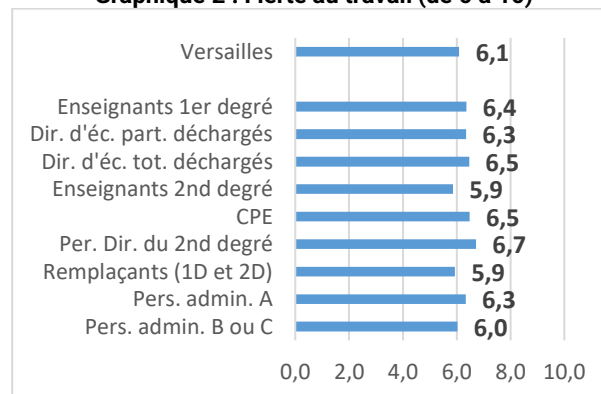
Graphique 1 : Satisfaction au travail (de 0 à 10)



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les personnels de direction, les CPE et les personnels du 1^{er} degré sont les plus fiers de leur travail, alors que les enseignants du 2nd degré et les remplaçants le sont moins (*graphique 2*).

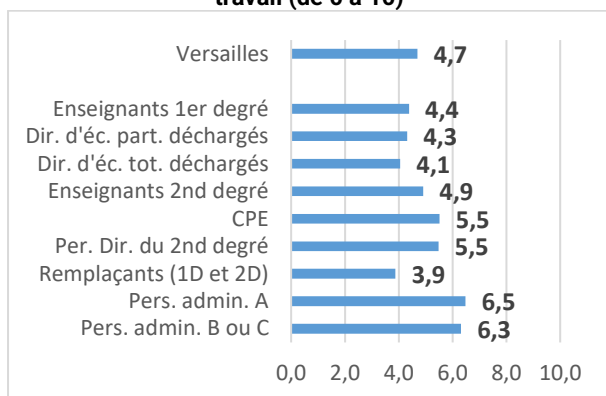
Graphique 2 : Fierté au travail (de 0 à 10)



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les personnels administratifs sont les plus satisfaits de leurs conditions de travail, ainsi que les CPE et les personnels de direction dans une moindre mesure (*graphique 3*). Les directeurs d'école et les remplaçants sont moins satisfaits de leurs conditions de travail. Dans l'ensemble, les personnels du 1^{er} degré en sont moins satisfaits que ceux du 2nd degré.

Graphique 3 : Satisfaction vis-à-vis des conditions de travail (de 0 à 10)

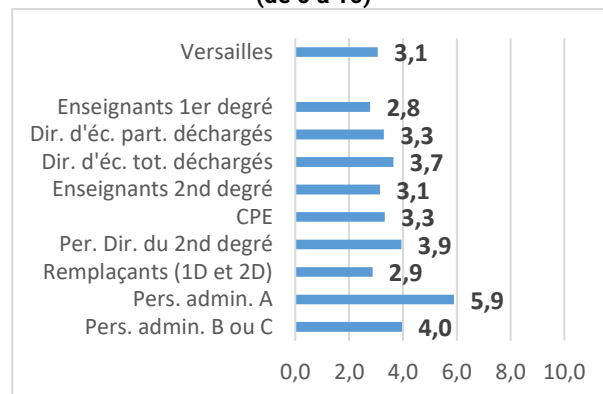


Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les personnels de l'Education nationale sont très insatisfaits de leur rémunération en général (graphique 4), à l'exception des personnels administratifs de catégorie A. Les administratifs de

catégorie B ou C, et les personnels de direction, expriment moins d'insatisfaction. Inversement, les enseignants du 1^{er} degré et les remplaçants en sont particulièrement insatisfaits.

Graphique 4 : Satisfaction vis-à-vis de la rémunération (de 0 à 10)



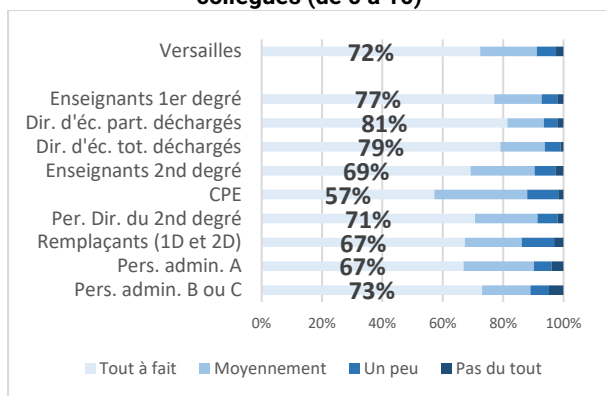
Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Un sentiment de fort soutien entre collègues, mais de moindre soutien de la hiérarchie, surtout pour les professeurs des écoles

Les personnels de l'Education nationale se sentent fortement soutenus par leurs collègues; dans l'ensemble, 72 % d'entre eux déclarent être « tout à fait » soutenus (graphique 5).

Les personnels du 1^{er} degré expriment un plus fort soutien de leurs collègues que ceux du 2nd degré.

Graphique 5 : Sentiment de soutien de la part des collègues (de 0 à 10)

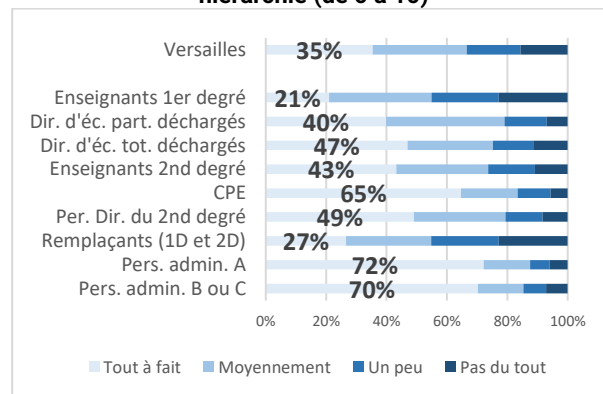


Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les personnels interrogés s'estiment beaucoup moins soutenus par leur hiérarchie: 35 % en général s'estiment « tout à fait » soutenus (graphique 6). 16 % des personnels ne s'estiment « pas du tout » soutenus par la hiérarchie, notamment 23 % des enseignants du 1^{er} degré.

Au contraire, les CPE et les personnels administratifs sont très satisfaits du soutien de leur hiérarchie.

Graphique 6 : Sentiment de soutien de la part de la hiérarchie (de 0 à 10)



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

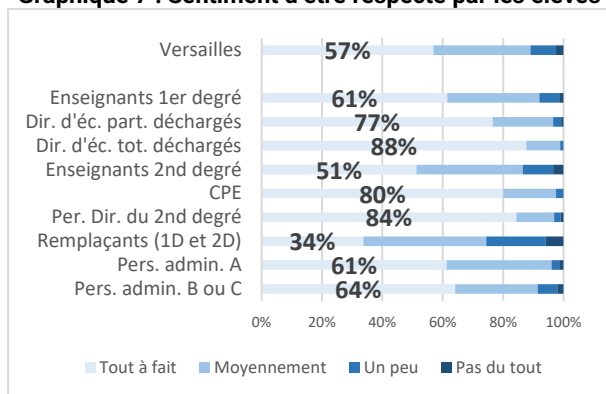
Un respect important de la part des élèves, moindre de la part des parents, et un métier perçu comme très dévalorisé dans la société

57 % des personnels s'estiment « tout à fait » respectés par les élèves (graphique 7).

Les directeurs d'école, les CPE et les personnels de direction se trouvent particulièrement bien respectés des élèves. Les enseignants du 2nd degré,

et surtout les remplaçants, s'estiment moins respectés par les élèves.

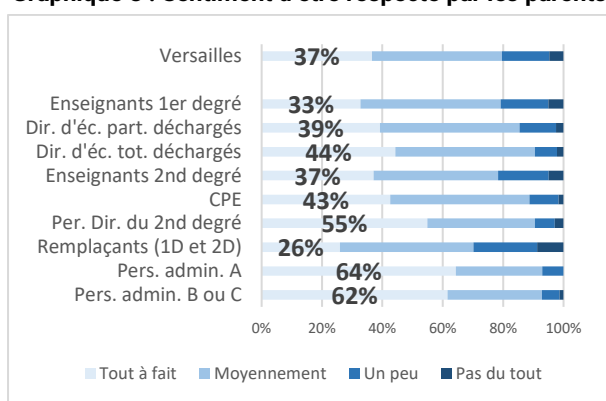
Graphique 7 : Sentiment d'être respecté par les élèves



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

37 % des personnels s'estiment « tout à fait » respectés par les parents d'élèves (graphique 8). Les personnels administratifs et de direction mentionnent davantage de respect des parents. Les enseignants du 1^{er} degré, et surtout les remplaçants, s'estiment moins respectés par les parents.

Graphique 8 : Sentiment d'être respecté par les parents



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Des personnels contents de leur établissement, et qui s'y sentent très en sécurité

Les personnels interrogés affirment, dans l'ensemble, qu'ils aiment travailler dans leur établissement d'exercice (graphique 10).

Les directeurs d'école et les personnels en particulier apprécient leur établissement. Les remplaçants expriment moins ce sentiment.

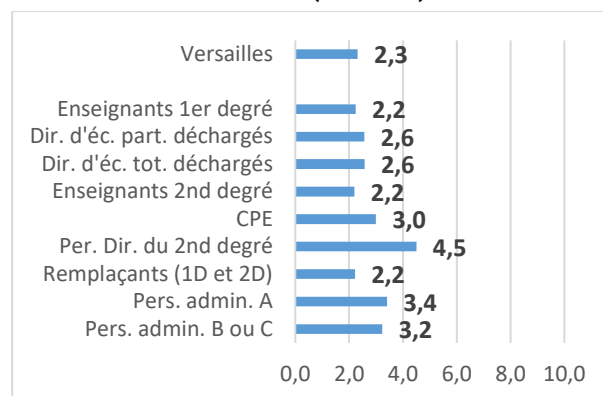
Les personnels de l'Education nationale se sentent très en sécurité dans leur établissement d'exercice (graphique 11), en particulier les personnels de direction et les CPE.

Les remplaçants le ressentent moins, bien que leur sentiment de sécurité soit encore élevé.

Les personnels de l'Education nationale trouvent que leurs métiers sont très dévalorisés dans la société (graphique 9).

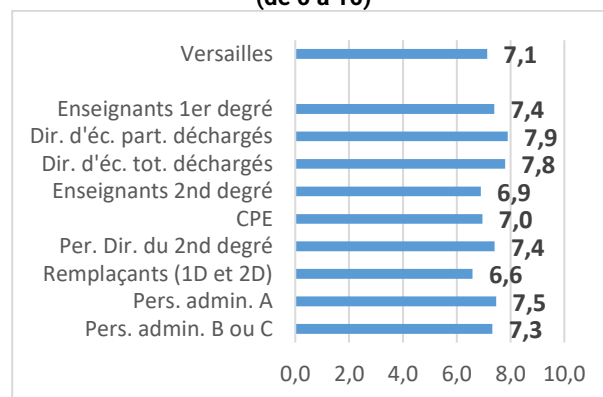
Les personnels de direction ressentent le moins cette dévalorisation sociale. En revanche, les enseignants l'expriment le plus nettement.

Graphique 9 : Sentiment que le métier est valorisé dans la société (de 0 à 10)



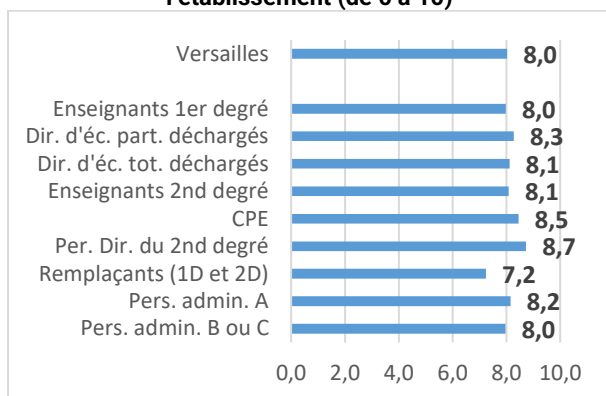
Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Graphique 10 : Satisfaction dans l'établissement (de 0 à 10)



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Graphique 11 : Sentiment de sécurité dans l'établissement (de 0 à 10)



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

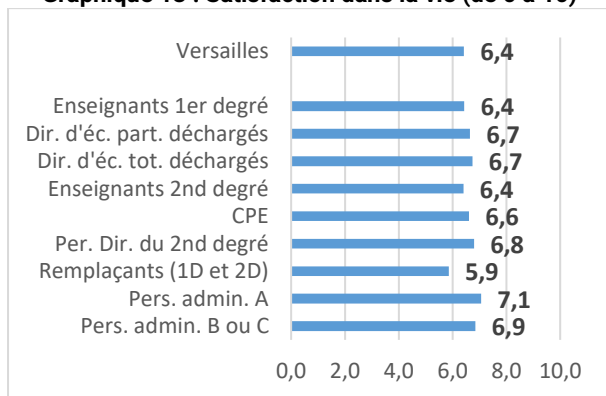
De même, les personnels interrogés s'estiment très en sécurité aux abords de leur établissement (graphique 12).

Encore une fois, les personnels de direction et les CPE s'estiment particulièrement en sécurité aux abords de leur établissement, alors que les remplaçants pensent moins l'être.

Les personnels sont assez satisfaits dans leur vie et y trouvent du sens, mais expriment un fort épuisement et un équilibre professionnel/personnel médiocre

Les personnels s'estiment assez satisfaits de leur vie dans l'ensemble, surtout les administratifs, les personnels de direction et les directeurs d'école (graphique 13). Les remplaçants sont nettement moins satisfaits de leur vie.

Graphique 13 : Satisfaction dans la vie (de 0 à 10)

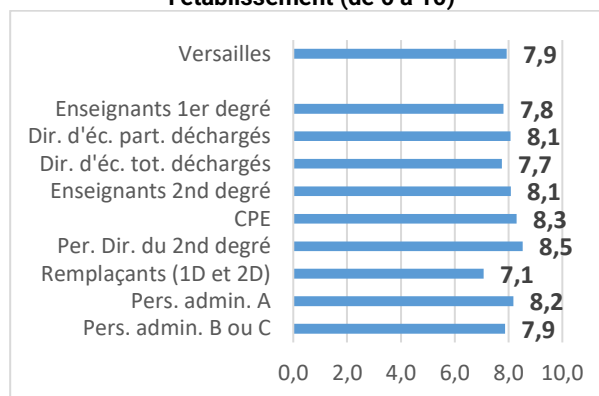


Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les personnels expriment massivement que leur vie personnelle et professionnelle a du sens et de la valeur à leurs yeux (graphique 14).

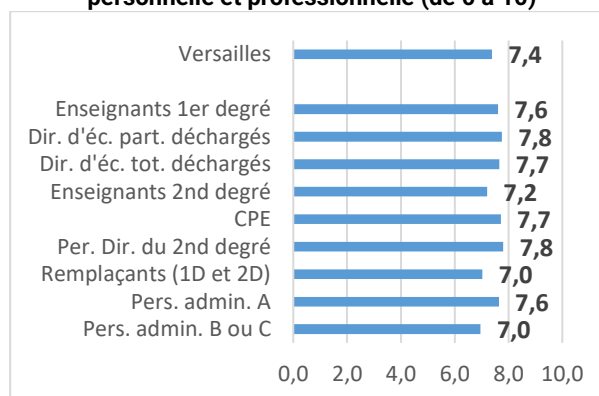
Les personnels du premier degré expriment davantage ce sentiment, ainsi que les personnels de direction, les CPE et les administratifs de catégorie A. Par contre, les enseignants du 2nd degré, et surtout les remplaçants, trouvent un peu moins de sens à leur vie.

Graphique 12 : Sentiment de sécurité aux abords de l'établissement (de 0 à 10)



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Graphique 14 : Sentiment de sens dans sa vie personnelle et professionnelle (de 0 à 10)

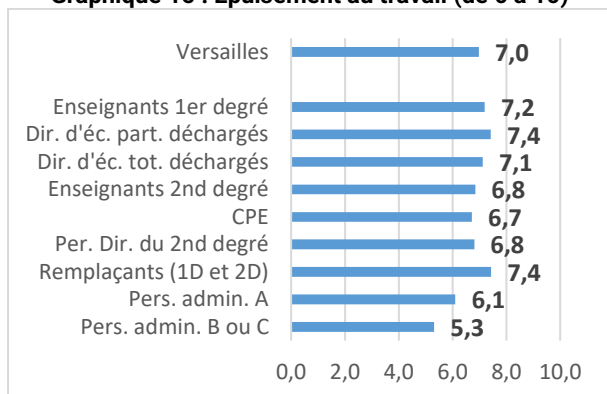


Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les personnels ressentent un important épuisement dans leur travail (graphique 15).

Les remplaçants, et les directeurs d'école partiellement déchargés signalent fortement leur épuisement; en revanche, les personnels administratifs en expriment moins.

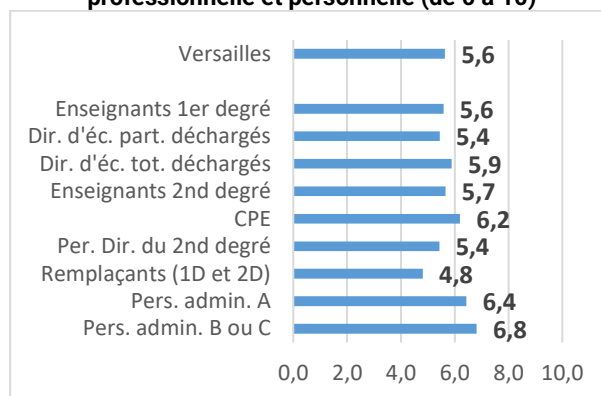
Graphique 15 : Epuisement au travail (de 0 à 10)



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Alors que les CPE et surtout les personnels administratifs sont plutôt satisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle (graphique 16), les remplaçants le sont beaucoup moins.

Graphique 16 : Satisfaction envers l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle (de 0 à 10)



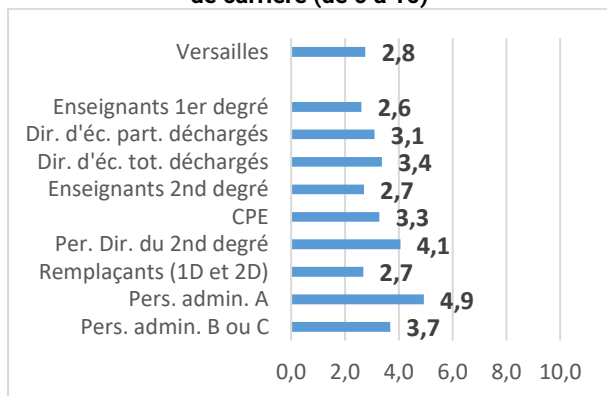
Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Une perception très négative des perspectives de carrière, mais aussi des perspectives de reconversion

Les personnels de l'Education nationale expriment une forte insatisfaction envers leurs perspectives de carrière (avancement, promotion, rémunération) (graphique 17).

Les enseignants s'estiment les moins satisfaits de leurs perspectives de carrière. En revanche, les personnels administratifs de catégorie A en sont les plus satisfaits, ainsi, dans une moindre mesure, que les autres personnels administratifs et les personnels de direction.

Graphique 17 : Satisfaction vis-à-vis des perspectives de carrière (de 0 à 10)

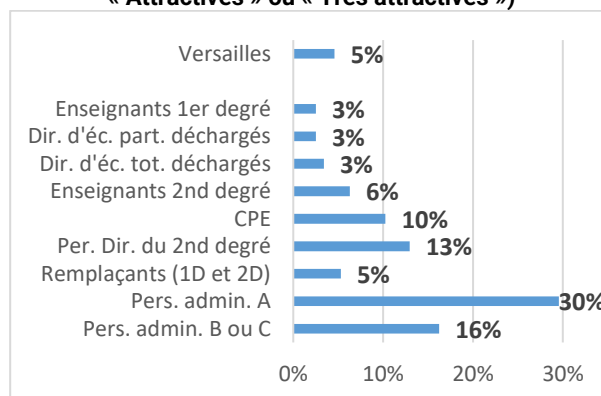


Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Seuls 5 % des personnels de l'Education nationale trouvent leurs possibilités de carrière, hors de leur métier actuel mais dans la fonction publique, « attractives » ou « très attractives » (graphique 18).

Les personnels administratifs de catégorie A ont cependant une vision beaucoup plus positive de leurs possibilités de reconversion dans la Fonction publique : 30 % d'entre eux trouvent ces possibilités « attractives » ou « très attractives ». Inversement, les enseignants du 1^{er} degré ne sont que 3 % dans ce cas.

Graphique 18 : Attractivité des perspectives de reconversion dans la fonction publique (pourcentage de « Attractives » ou « Très attractives »)

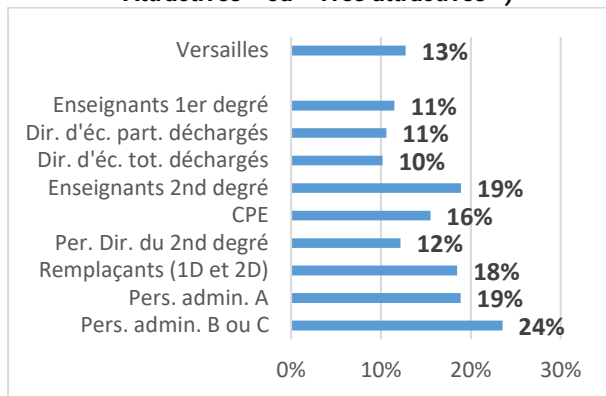


Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

13 % des personnels interrogés estiment que leurs perspectives de carrière hors de la fonction publique sont « attractives » ou « très attractives » (graphique 19).

Les personnels du 2nd degré trouvent leurs perspectives hors de la fonction publique nettement plus attractives que ceux du 1^{er} degré.

Graphique 19 : Attractivité des perspectives de carrière hors de la fonction publique (pourcentage de « Attractives » ou « Très attractives »)



Champ : personnels de l'académie de Versailles

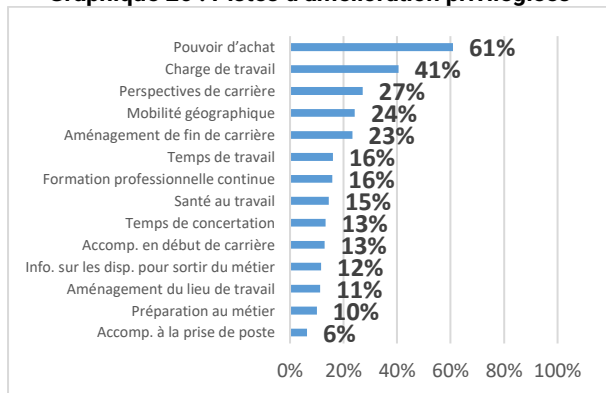
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Deux pistes d'amélioration nettement privilégiées : le pouvoir d'achat et la charge de travail

Interrogés sur les pistes d'amélioration pour l'exercice de leur métier qu'ils jugent prioritaires, les personnels mettent clairement en tête le pouvoir d'achat (61% de mentions, dans un choix de 3 possibilités parmi 14) et la charge de travail (41% de mentions) (*graphique 20*).

Ils priorisent ensuite les perspectives de carrière (27%), la mobilité géographique (24%) et l'aménagement de la fin de carrière (23%).

Graphique 20 : Pistes d'amélioration privilégiées

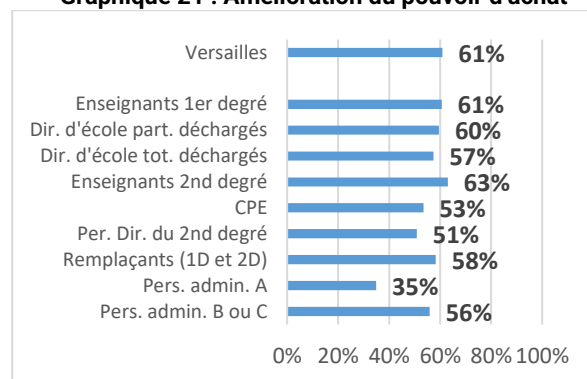


Champ : personnels de l'académie de Versailles

Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les enseignants en particulier jugent prioritaire l'amélioration du pouvoir d'achat, et surtout ceux du 2nd degré (*graphique 21*). En revanche, les personnels administratifs de catégorie A insistent nettement moins sur cette priorité.

Graphique 21 : Amélioration du pouvoir d'achat

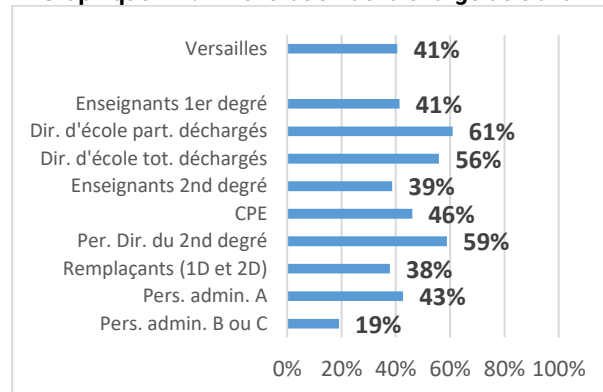


Champ : personnels de l'académie de Versailles

Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Pour les directeurs d'école et les personnels de direction, la charge de travail est une priorité majeure, équivalente au pouvoir d'achat ou même nettement supérieure pour les personnels de direction (*graphique 22*). Les personnels administratifs de catégorie B ou C, par contre, ne la jugent pas aussi importante.

Graphique 22 : Amélioration de la charge de travail



Champ : personnels de l'académie de Versailles

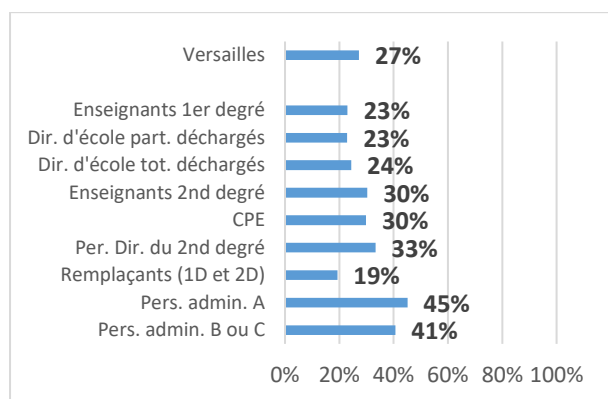
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les personnels du 2nd degré insistent davantage sur l'importance d'une amélioration des perspectives de carrière (*graphique 23*).

Les personnels administratifs, en particulier, la jugent prioritaire; pour les administratifs de catégorie A, elle prend même plus d'importance que le pouvoir d'achat et la charge de travail.

Inversement, les remplaçants ne jugent pas les perspectives de carrière aussi importantes.

Graphique 23 : Amélioration des perspectives de carrière

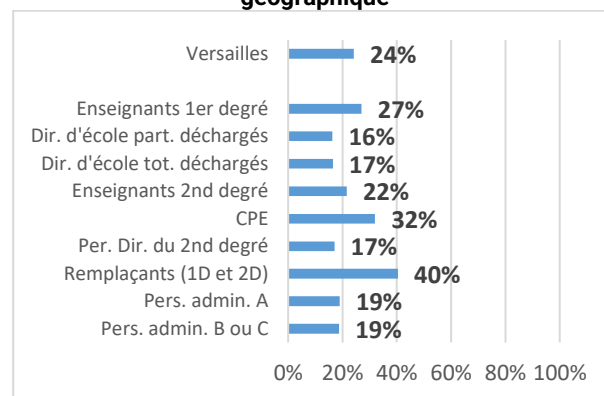


Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les remplaçants estiment particulièrement importante l'amélioration de la mobilité géographique (*graphique 24*). Pour eux, c'est la seconde priorité, derrière le pouvoir d'achat. Les CPE et les enseignants du 1^{er} degré y attachent également une plus grande importance.

A l'inverse, les personnels administratifs et de direction, ainsi que les directeurs d'école, ne la jugent pas aussi importante.

Graphique 24 : Amélioration de la mobilité géographique

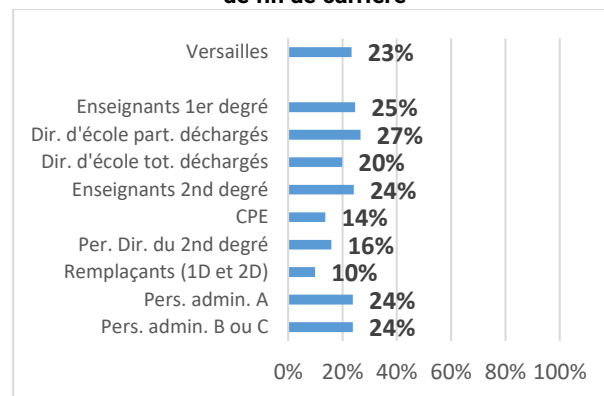


Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Les enseignants et les personnels administratifs souhaitent davantage une amélioration des aménagements de fin de carrière (*graphique 25*).

Inversement, les remplaçants, les CPE et les personnels de direction ne la trouvent pas aussi prioritaire.

Graphique 25 : Amélioration des aménagements de fin de carrière



Champ : personnels de l'académie de Versailles
Source : enquête Baromètre du bien-être des personnels de printemps 22 – Depp

Méthodologie :

Le Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, mis en place par la Depp, vise à suivre et comprendre l'évolution de la qualité de vie au travail des personnels. C'est aussi un outil de diagnostic des conditions d'exercice les plus propices à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Sa première édition s'est déroulée de février à avril 2022, à un moment très particulier puisque les personnels de l'Éducation nationale en école et établissement scolaire avaient connu une période d'application du protocole sanitaire pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Il sera reconduit en 2023, puis tous les deux ans.

Le questionnaire a été construit par la Depp avec l'appui de chercheurs spécialisés dans le champ du bien-être et des organisations (Yann Algan, Rodolphe Durand, Mathieu Perona et Claudia Senik), membres de l'Observatoire du bien-être du Cepremap ou du Conseil scientifique de l'Éducation nationale. Il a été élaboré à partir des instruments d'enquêtes proposés par l'équipe de recherche, enrichis par l'expertise de la Depp et celle des organisations syndicales associées à un groupe de travail.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- la qualité de vie en général et au travail,
- l'autonomie dans l'exercice des missions,
- le sens donné au travail,
- la qualité des relations sociales dans le cadre professionnel (confiance, soutien, etc.),
- les perspectives de progression (rémunération, carrière),
- les relations avec l'administration,
- les entraves à l'exercice du métier,
- les facteurs de stress (risques psycho-sociaux).

L'échantillon du Baromètre 2022, composé d'environ 200 000 professionnels tirés au sort, est représentatif des personnels exerçant dans des écoles ou EPLE publics ou privés sous contrat avec l'État, au niveau national. Pour l'académie de Versailles, 32 100 personnels ont reçu l'enquête et 10 600 y ont répondu complètement ou presque.

Pour améliorer la précision des estimateurs calculés à partir de l'enquête Baromètre, des méthodes de redressement de la non réponse par constitution de groupes de réponse homogène puis de calage sur marges ont été mises en œuvre.

Sont concernées par l'enquête les catégories de personnels suivantes (avec leur taux de réponse sur l'académie, après application de critères de validation des questionnaires) :

- les enseignants du 1^{er} degré (32 %)
- les directeurs d'école (44 %)
- les enseignants du 2nd degré (25 %)
- les conseillers principaux d'éducation (48 %)
- les personnels de direction du 2nd degré (62 %)
- les assistants d'éducation (4,5 % : taux trop faible, exclus du champ des répondants)
- les personnels administratifs (37 %)
- les infirmiers scolaires (43 %)
- les assistants de service social (34 %)
- les psychologues du 1^{er} et du 2nd degré (31 %)
- les médecins scolaires (21 %)

Les quatre dernières catégories de personnels ne sont pas représentées dans cette note, en raison d'un faible nombre de répondants (de l'ordre d'une dizaine pour les médecins à 200 pour les infirmières scolaires).

Deux sources de données ont permis d'enrichir les réponses collectées :

- des données sur les personnels (source : panel BSA)
- des données sur les établissements (source : Apaé)

Pour aller plus loin :

- Charpentier A., Dion E. & Feuillet P., "[Bien-être des enseignants : que nous apprennent les données de la DEPP ?](#)", *Document de travail - série Synthèses*, n° 21.S01, juin 2021, Depp.
- Charpentier A., Longhi L. & Raffaëlli C., "[Satisfaction professionnelle et bien-être des professeurs des écoles : résultats de l'enquête Talis 2018](#)", *Note d'information*, n° 21.34, septembre 2021, Depp.
- Charpentier A., Longhi L., Raffaëlli C. & Solnon A., "[Le métier d'enseignant : pratiques, conditions d'exercice et aspirations : les apports de l'enquête Talis 2018](#)", *Éducation & formations*, 101, novembre 2020, Depp.
- Dion E., "[Perception de la profession et articulation avec la vie familiale chez les enseignants](#)", *Note d'information*, n°21.18, avril 2021, Depp.
- Fréchou H., Hubert T. & Touahir M., "[Résultats de la première enquête de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Éducation nationale](#)", *Note d'information*, n°19.53, septembre 2019, Depp.
- Jégo S. & Guillo C., "[Les enseignants face aux risques psychosociaux. Comparaison des enseignants avec certains cadres du privé et de la fonction publique en 2013](#)", *Éducation & formations*, 92, décembre 2016, Depp.
- Longhi L., Charpentier A. & Raffaëlli C., "[Caractériser les environnements de travail favorisant la satisfaction professionnelle des enseignants : les apports de l'enquête Talis 2018](#)", *Note d'information*, n° 20.11, mars 2020, Depp.
- Radé E., "[Premiers résultats du Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale exerçant en établissement scolaire](#)". *Note d'information*, n°22.31, octobre 2022, Depp.